

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* offerte à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) présente l'ensemble des grands champs conceptuels et des outils méthodologiques propres à la discipline. Sont ainsi abordés les aspects cognitifs, cliniques, développementaux, neurobiologiques et sociaux du fonctionnement humain ainsi que les méthodes utilisées dans une démarche scientifique (recueil et traitement de données, statistiques descriptives et inférentielles, exploitation de la littérature scientifique). Elle inclut également des enseignements transversaux (méthodes de travail, projet professionnel personnalisé, langue, informatique).

La licence de psychologie est proposée en présentiel ou en formation à distance pour un volume horaire de 1504 heures, réparties en 710 heures de cours magistraux (CM) et 794 heures de travaux dirigés (TD) par étudiant. Elle est structurée en 6 semestres de 5 unités d'enseignement (UE) de 6 ECTS chacun, dont la logique de progression se lit aisément. Sur l'ensemble de la licence, la répartition CM/TD est en faveur des TD (47 % et 53 % respectivement).

Elle est une condition d'accès dans un master de psychologie (loi sur le titre de Psychologue, article 44 de la loi n°85-772 du 25 juillet 1985), mais elle donne aussi accès aux concours administratifs de niveau bac + 3. Elle permet également de s'insérer dans des structures d'aide à l'emploi ou d'intervention sociale ou de poursuivre une formation dans les secteurs du social ou de la santé, ou dans un master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*).

Analyse

Objectifs

La licence *Psychologie* de l'URCA vise à donner aux étudiants à l'issue des trois ans de formation les bases scientifiques nécessaires pour comprendre les bases du fonctionnement humain aux niveaux cognitif, social, clinique, pathologique et neurobiologique.

La présentation de la formation dans le document, permet de comprendre clairement les objectifs scientifiques et professionnels ainsi que la logique de progression des contenus abordés dans chacune des années. Les suites de la formation (insertion dans le monde professionnel avec une licence générale ou poursuite d'études) sont bien explicitées et mises en lien avec les contenus de cette licence et les compétences spécifiques et transversales qu'elle veut développer.

Organisation
<p>Bien que hors portail, elle inclut chaque semestre une ou deux UE hors discipline mais qui lui sont soit complémentaires (par exemple statistiques, biologie, anglais), soit transversales (informatique, projet professionnel personnalisé -PPP-), soit en lien avec une formation extérieure (droit pénal pour préparer un diplôme universitaire -DU- de criminologie). Il n'est cependant pas précisé par qui et où ces options en droit sont enseignées.</p> <p>En l'absence de parcours spécifiques, les étudiants doivent choisir quatre options sur l'ensemble de la licence (deuxième langue vivante, sport, culture générale). En dehors du semestre 1, une UE d'option libre permet, chaque semestre, soit d'approfondir un des champs sous-disciplinaires de la psychologie, soit de réaliser un stage, soit de choisir un enseignement hors disciplinaire dans l'offre du champ de formation.</p> <p>La structure en tronc commun a été choisie par l'équipe pédagogique afin de permettre aux étudiants d'être formés en profondeur dans les sous-disciplines de la psychologie avant l'inscription en master, mais elle ne laisse pas beaucoup de place à des passerelles et des dispositifs de réorientation en cours de formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence est adossée au laboratoire Cognition, Santé, Socialisation (C2S) dont « la plupart » des enseignants-chercheurs (E-C) est membre. L'accueil d'étudiants au sein du laboratoire est possible dans le cadre d'un stage. La sensibilisation à la recherche est ainsi facilement réalisée.</p> <p>Des liens forts sont par ailleurs entretenus avec le monde socio-économique quasi exclusivement avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims. Un nombre important de professionnels (40) intervient, de façon significative, dans la formation : 35 d'entre eux assurent entre 24 et 138 heures et 1 assure même 336 heures. Les associations sont aussi sollicitées.</p> <p>La position géographique de l'URCA place la formation en concurrence avec celles offertes dans les universités des régions environnantes et les universités belges. Par ailleurs, une formation spécifique en psychologie du travail est offerte par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) régional. Si ce contexte n'empêche pas l'inscription d'étudiants hors académie (entre 19 % et 25 % des effectifs), il contribue vraisemblablement à la déperdition des étudiants entre la licence et le master.</p>
Equipe pédagogique
<p>34 E-C dont 6 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) et 2 doctorants contribuent à la formation. Plus de 80 % appartiennent à la section 16 du Comité National des Universités (CNU) qui est celle de la psychologie ; les autres relèvent de sections en lien avec la formation. Ils sont appuyés par 40 intervenants professionnels, presque tous psychologues en activité. 10 % d'entre eux sont consultants.</p> <p>Sous la responsabilité du responsable du département de psychologie, en charge des aspects administratifs, l'équipe pédagogique de la licence inclut un responsable de mention, deux responsables d'années (un pour la première année de licence -L1- et un pour les L2 et L3) qui coordonnent les enseignants référents et les intervenants extérieurs, et un responsable des relations internationales.</p> <p>Des réunions incluant l'ensemble des E-C, sont organisées régulièrement chaque année en l'absence des étudiants. D'autres réunions, regroupant responsables pédagogiques et étudiants aussi sont organisées plusieurs fois par an. Les rencontres avec les étudiants prennent aussi la forme de séances de rentrée conduites par le responsable d'année.</p> <p>Le dossier fait apparaître une situation de sous-encadrement préoccupante, plusieurs enseignants-chercheurs devant être en sur-service pour assurer les enseignements prévus. Le taux d'encadrement est ainsi très insatisfaisant (103 étudiants par E-C en licence).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'analyse fouillée des effectifs, fournie dans le bilan, permet de constater que depuis 2012, les effectifs ne cessent de s'accroître en L1, aussi bien pour le suivi en présentiel (quasiment 2 fois plus entre la rentrée 2012 et la rentrée 2015) que pour le suivi à distance (6 fois plus) pour arriver à un total de 1496 étudiants. Dans les niveaux suivants (L2 et L3), le taux d'augmentation est moins marqué sauf pour l'enseignement à distance.</p> <p>En L1, en présentiel le taux de réussite suit une courbe inverse à celle de l'augmentation des inscrits. L'orientation de la courbe est la même (taux de réussite quasiment divisé par 2 entre la rentrée 2012 et la rentrée 2015), que l'on calcule les taux de réussite sur le nombre d'inscrits ou sur le nombre de présents aux examens même si ce mode de calcul est plus favorable (environ 44 % au lieu de 24 %). Ce phénomène ne s'observe pas pour l'enseignement à distance où le taux de réussite calculé sur les inscrits n'est pas affecté par l'augmentation des étudiants ; il devient même très satisfaisant (plus de 70 %) s'il est calculé sur le nombre de présents aux examens. Dans les niveaux suivants (L2 et L3), les taux de réussite sont satisfaisants, particulièrement si le calcul est réalisé sur le nombre de présents : plus de 70 % en fin de cursus en présentiel et 65 % en enseignement à distance. La différence de réussite selon les modalités d'enseignement,</p>

en défaveur de l'enseignement à distance, s'explique vraisemblablement, comme il l'est suggéré, par la difficulté croissante des enseignements à contenus scientifiques.

L'analyse des résultats en regard du type de baccalauréat obtenu par les étudiants est particulièrement instructive. Si en L1, les inscrits proviennent des trois types de baccalauréat (général, technologique, professionnel) dans des proportions respectives de 61 %, 26 % et 13 %, la quasi-totalité des inscrits en L3 provient d'un baccalauréat général (90 %). On ne compte plus aucun étudiant provenant d'un baccalauréat technologique. Parmi les étudiants provenant d'un baccalauréat général, le taux de réussite le plus faible en L1 est le fait de titulaires d'une série L (environ 27 %) et le plus élevé de titulaires d'une série S (environ 48 %). L'inégalité des scores de réussite en fonction de la série de baccalauréat disparaît presque en L3 (72 % pour la série S, 67 % pour la série ES, 66 % pour la série L).

L'analyse du devenir des étudiants ayant validé la licence repose sur les données fournies par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE). Elle montre que, de façon stable, le 1/3 d'entre eux ne se réinscrit pas à l'URCA, la moitié s'inscrit en master de psychologie, 1/6 s'inscrit dans un master MEEF. Seul 1 % s'inscrit dans un autre master ou une autre licence. Les données des étudiants à distance sont plus difficiles à analyser mais il ressort que la poursuite en master à l'URCA est marginale sans qu'il soit possible d'identifier précisément les causes de ce phénomène.

Place de la recherche

La recherche occupe une place importante dans la formation des étudiants. Outre le fait que la plupart des E-C soit membre du laboratoire C2S et soit ainsi en mesure de présenter aux étudiants l'actualité scientifique de la discipline, les enseignements sont nourris par la recherche dès la première année (méthodologie, statistiques, anglais scientifique ...). Par ailleurs, en L3, un Travail d'Etude et de Recherche (TER) allant de l'analyse de la littérature au recueil et traitement statistiques des données, est à réaliser sous l'encadrement d'un E-C, aussi bien par les étudiants en présentiel que par ceux à distance. Un stage facultatif dans le laboratoire est aussi possible en L3 en remplacement d'une option libre. Il serait intéressant de savoir combien d'étudiants se saisissent de cette opportunité.

Place de la professionnalisation

La sensibilisation et préparation à la professionnalisation tiennent une place importante. Les étudiants sont conduits à un travail actif et guidé dans l'identification de leurs aspirations professionnelles et la façon d'y parvenir. Outre les UE de PPP présentes dans les trois années, rappelons l'intervention de professionnels intra- et hors-discipline. Quoique facultatif, un stage en L2 et L3 contribue à la mise en situation professionnelle. Notons qu'une sensibilisation à la création d'entreprises est proposée en L3.

La fiche RNCP est claire et complète.

Place des projets et des stages

Des stages d'observation de 50 heures peuvent être réalisés en L2 et en L3 au sein d'une UE à choix. La quasi totalité des étudiants choisit le stage comme option malgré les difficultés à trouver un stage adapté. Celui-ci est encadré par un tuteur institutionnel et un tuteur universitaire et donne lieu à la production d'un rapport écrit et d'une présentation orale. En plus des personnes ressources que sont les professionnels intervenant dans la formation, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) peut fournir un appui.

Place de l'international

La formation attire un nombre important d'étudiant étrangers ou partis à l'étranger (une grande partie des nations européennes, Israël, Singapour, USA, Canada, Emirats Arabes, Maroc, Tunisie) en particulier grâce à la formation à distance (une centaine depuis 2015). Ces étudiants ne sont cependant comptabilisés comme inclus dans un programme d'échange. Dans cette catégorie, les effectifs sont nettement plus réduits, en particulier en mobilité sortante (quatre depuis 2012).

L'anglais dans son usage scientifique est obligatoire mais les enseignements sont réalisés en Français (sauf le cours de criminologie offert en option par l'UFR de droit). Quelques interventions en Anglais peuvent être assurées très ponctuellement comme cela a été le cas en L3 l'année dernière.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Une démarche volontariste d'information auprès des lycéens est mise en place.</p> <p>Jusqu'à la rentrée 2016, aucune restriction n'était faite sur l'accueil des étudiants quelle que soit leur catégorie (juste diplômés du baccalauréat, en changement d'orientation, en reprise d'études avec ou sans reconnaissance d'expériences ou formations antérieures (Validation des Acquis de l'Expérience -VAE-, Validation de l'Activité Professionnelle -VAP-, Validation d'Etudes Supérieures -VES-). Toutefois, l'augmentation importante des effectifs a conduit à limiter l'accès en présentiel selon des critères bien explicités. Aucune limite n'est fixée pour l'enseignement à distance.</p> <p>Des dispositifs particuliers individualisés et collectifs sont mis en place en L1 pour aider à la réussite. L'enseignant référent joue un rôle important dans cet accompagnement. Une réorientation est possible dès la fin du premier semestre, que ce soit pour sortir du cursus ou pour l'intégrer en provenant d'un autre cursus (essentiellement de la Première Année Commune aux Etudes en Santé -PACES-). Un dispositif de e-tutorat est aussi mis en place pour appuyer l'enseignement à distance.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se déroulent en présentiel sous forme classique CM/TD. Dans l'enseignement à distance, assuré par les mêmes E-C qu'en présentiel, si les contenus sont les mêmes, les modalités diffèrent. Le numérique est alors l'outil privilégié. Le cas des étudiants dans des situations particulières (handicap, sport de haut niveau, activité professionnelle) est pris en compte par un ajustement des modalités d'enseignement (réalisé à distance notamment) et de contrôle (par exemple examen terminal au lieu de contrôle continu, 1/3 temps, matériels particuliers ...).</p> <p>L'enseignement des langues peut donner lieu, si l'étudiant se place dans cette perspective, à la délivrance de certificats.</p> <p>Le numérique a une place réelle dans la formation et prend différentes formes : formation à l'environnement numérique, préparation au certificat informatique et internet (C2i), utilisation de ressources en <i>open source</i> (logiciels de statistiques par exemple), travaux à réaliser exploitant les potentialités de la plateforme pédagogique... Un dispositif de web conférences, à des horaires décalés, permet d'améliorer les liens avec les étudiants à distance.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Diverses modalités de contrôle sont proposées (devoir sur table, dossier, présentation orale), en individuel ou en petits groupes. Bien que le contrôle continu soit difficile à organiser en L1 en raison des effectifs, un effort est fait pour le mettre en place, y compris dans ce niveau. Les règles de délivrance des ECTS (validation de semestre, d'année et de diplôme) sont clairement présentées. La compensation des notes est possible au sein d'un semestre ou entre deux semestres d'un même niveau. Un jury de 6 membres, commun aux trois années de licence, se réunit après chaque session d'examens. Son mode de fonctionnement est conforme à ce qui est attendu de lui.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'annexe descriptive au diplôme (ADD) ou supplément au diplôme, permet d'avoir une idée claire des connaissances et compétences ciblées par le diplôme. Notons cependant que le système de compensation appliqué dans la plupart des formations, peut faire douter de la maîtrise de compétences si les supports sur lesquels elles s'appuient ne sont pas franchement validés. Mais il s'agit là d'une pratique que l'on observe dans toutes les universités.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi individuel des diplômés, assuré par l'OSIPE au sein de l'établissement, est, pour des raisons techniques, très difficile à réaliser auprès des étudiants de licence. Les seules informations exploitables sont celles concernant les étudiants qui poursuivent leurs études en master au sein de l'URCA.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement de 12 membres est composé d'acteurs de la formation ou concernés par elle : E-C, étudiants en cours de formation et anciens diplômés, représentants du monde socio-professionnel dont la moitié intervient dans la formation. Les objectifs, modalités et fréquence des réunions sont suffisamment détaillées pour montrer qu'il est en mesure de jouer le rôle qui est attendu de sa part. C'est notamment ce conseil qui effectue l'autoévaluation de la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par l'OSIPE.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Attractivité de la formation, en particulier à distance.
- Place reconnue de la recherche.
- Accompagnement efficace des étudiants.
- Implication de l'équipe pédagogique.
- Programme d'enseignement complet, incluant l'anglais et l'utilisation du numérique.
- Présence de professionnels.
- Qualité du document.

Points faibles :

- Taux d'échec important en L1.
- Taux d'encadrement largement insuffisant.
- Peu de relations avec le tissu socio-économique local en dehors du CHU de Reims.
- Concurrence au sein de la Grande Région.
- Peu de conventions d'échanges internationaux pour les étudiants rémois.

Avis global et recommandations :

La qualité de la formation et l'investissement de l'équipe pédagogique sont à souligner. L'attractivité très marquée en L1 s'estompe cependant une fois la licence validée, sans que les causes soient aisées à identifier. L'une d'elles pouvant être la concurrence d'universités proches (formation similaire à Metz, Nancy, Strasbourg) et parisiennes, il pourrait être utile de traiter la question à un niveau géographique dépassant celui de l'URCA. Des liens formalisés de collaborations avec les universités belges et celle du Luxembourg pourraient être envisagées.

L'intégration dans le tissu socio-professionnel local serait à développer. La perspective de création de diplômes professionnels (DU) est à creuser.

L'ensemble de ces pistes d'évolution est à mettre en regard avec le taux invraisemblable d'encadrement donc de la charge de service de l'équipe pédagogique.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Psychologie*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Le responsable de la formation n'a pas formulé de réponse à l'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ